

**DEPARTEMENT DE L'AIN**  
**COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE**  
**Du 11 OCTOBRE 2022**

**Délibération n° 038 – 2022**

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2022  
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19  
 Président : Jean-Yves BREVET, Maire

**Membres présents à la séance** : Jean-Yves BREVET – Christelle PERROUD - Christophe DESMARIS -Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE - Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Gaëlle DIMBERTON - Mireille GROSSELIN – Fabrice THOMASSON - Stéphanie LAURENCIN – Pierre-Yves RAVIER – Marie-Noëlle PRUDENT.

**Membres excusés ayant donné pouvoir** : Mathilde VERNET (Pouvoir à Christophe DESMARIS) – Nina ZACCAGNINO (Pouvoir à Pascale CAVILLON).

**Membre excusé** : Ludovic VINCENT

**Membres présents à la séance** : 16  
**Membres excusés ayant donné pouvoir** : 2  
**Membre excusé** : 1

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre ROCHE.

**OBJET : BUDGET 2022 – DECISION MODIFICATIVE**

M. le Maire expose que des redéploiements de crédits sont nécessaires pour permettre les réalisations comptables de fin d'année. Ces redéploiements se font à budget global constant en dépenses. Une augmentation des recettes d'investissement est quant à elle proposée.

Il présente donc les écritures suivantes :

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Fonctionnement	Dépenses	65	65561		+80 000€
Investissement	Dépenses	21	2135	48	- 80 000€

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Fonctionnement	Dépenses	023			-80 000€
Investissement	Recettes	021			- 80 000€

Réalisation des travaux d'installation de l'éclairage place De Gaulle budgétée par cette DM en fonctionnement et non en investissement. Le budget voté en investissement dans ce cadre est retiré et les dépenses de fonctionnement augmentées d'un niveau égal.

Afin de maintenir l'équilibre budgétaire, le virement vers la section d'investissement est réduit d'autant.

- Pas d'augmentation de volume au niveau du budget global.

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Fonctionnement	Dépenses	65	65561	<del>                    </del>	+3 200€
Fonctionnement	Dépenses	011	615221	<del>                    </del>	- 3 200€

Redéploiement de crédit pour financer l'intervention du SIEA pour l'extinction de l'éclairage urbain au cœur de la nuit.

- Neutre en terme de volume budgétaire

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Fonctionnement	Dépenses	66	66111	<del>                    </del>	+3 500€
Fonctionnement	Dépenses	011	6063	<del>                    </del>	- 3 500€

Redéploiement de crédit pour financer les frais de dossier et intérêts d'une ligne de trésorerie.

- Neutre en terme de volume budgétaire

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Investissement	Dépenses	21	2135	<del>                    </del>	-26 000€
Investissement	Dépenses	21	2135	51	+ 26 000€

Virement technique de crédits d'une opération à une autre (toiture halle associative – local boules)

- Neutre en terme de volume budgétaire

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Investissement	Dépenses	20	203	106	+ 1 267.20€
Investissement	Dépenses	21	2135	<del>                    </del>	- 1267.20€

Inscription technique de crédits au chapitre 20 à la demande de la trésorerie suite au transfert des flux des restes à réaliser en début d'année – compensé par une baisse de crédits d'autant au chapitre 21.

- Neutre en terme de volume budgétaire

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Investissement	Dépenses	21	2135	29	-10 000€
Investissement	Dépenses	21	212	<del>                    </del>	+ 10 000€
Investissement	Dépenses	21	2135	107	- 30 000€
Investissement	Dépenses	21	2135	48	+ 30 000€

Virements techniques de crédits pour permettre le paiement d'opérations en cas d'imprévus ou aléas en fin d'année au regard du principe de prudence.

- Neutre en terme de volume budgétaire

Section	Sens	Chapitre	Article	Opération	Mouvement
Investissement	Recettes	13	1321	<del>                    </del>	+400 000€

Subvention de l'État relative à la requalification du centre-bourg, tranche Ouest.

- Le budget est par conséquent voté en déséquilibre compte-tenu de cette augmentation de recettes inscrites.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Oui l'exposé du Maire,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité des membres présents ou représentés,**

DECIDE de modifier les mouvements budgétaires de l'exercice 2022 de la manière suivante :

Tableau récapitulatif

Section	Sens	Budgété avant DM	Budget après DM
Investissement	Dépenses	3 138 435,81 €	3 058 435,81 €
	Recettes	3 138 434,81 €	3 458 434,81 €
Fonctionnement	Dépenses	3 153 431,28 €	3 153 431,28 €
	Recettes	3 153 461,28 €	3 153 461,28 €

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.  
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie Certifiée Conforme,  
Le Maire,



Je certifie que le présent acte  
est exécutoire conformément aux  
lois et règlements, après transmission  
et publication ou notification.